
[La Garantie Jeunes](#)

La Garantie jeunes est un dispositif pour les 16-25 ans combinant accompagnement de la Mission locale en vue de la réinsertion professionnelle et versement d'une allocation mensuelle en fonction de son engagement. Découvrez en quoi consiste cette aide aux jeunes.

L'essentiel à retenir dispositif

La Garantie jeunes (Gj) est un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en oeuvre par la Mission locale. Elle est accessible sur demande aux jeunes qui ne sont pas en formation ou en études, âgés de 16 ans à 25 ans et aux jeunes chômeurs sans aucune ressource.

L'accompagnement dure 12 mois et est renouvelable une fois. La Gj doit déboucher sur un emploi en CDD ou en CDI, une formation, un contrat en alternance, un stage en entreprise ou une reprise des études.

Comment s'inscrire à la Garantie jeunes ?

L'inscription est libre et gratuite. Elle ne nécessite aucun formulaire de demande ni démarche particulière. Il faut simplement s'adresser à la Mission Locale, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif lié à la situation de précarité.

Contact

Mission locale

2 rue Jean-Baptiste Corot

[Emploi](#)

[Jeunesse](#)

Publié le 17/04/2018